

BUDGET DE 2012

Mardi 6 décembre 2011

« *Vers une nouvelle décennie* »

Seul le texte lu fait foi.

(Sous embargo jusqu'à 17 h)

Chères Gatinoises,
Chers Gatinois,

Je suis heureux de vous présenter le budget 2012 de la Ville de Gatineau. Pour la première fois au Québec, les discussions sur le budget se sont déroulées en public et ont été webdiffusées. En matière de transparence et de démocratie municipale, Gatineau est un modèle au Québec, étant toujours la seule ville québécoise dont les pléniers, les caucus préparatoires et les réunions des comités exécutifs sont publics et webdiffusés.

Le 1^{er} janvier 2012, Gatineau va fêter ses dix ans. La décennie qui s'achève a vu sa population augmenter de plus de 35 000 personnes, lui permettant ainsi de franchir en 2011 le cap des 260 000 habitants.

Au cours des dix dernières années, les résidants de Gatineau ont vu leur ville se transformer grâce au travail acharné, au dévouement et à la passion de tous les acteurs qui ont contribué à la réussite de ce grand projet. Nous pouvons être fiers de nos réalisations.

Pendant cette décennie, la Ville a adopté plusieurs politiques afin de répondre à des besoins depuis longtemps exprimés. À titre d'exemple, je rappelle l'adoption de la politique culturelle en 2003, la politique d'habitation en 2006, la politique des loisirs, du sport et du plein air en 2007, la politique environnementale en 2008 et la politique de développement social en 2010.

En ce qui a trait à la gestion des matières résiduelles, nous avons grandement progressé : recyclage et compostage ont la cote. Je remercie les Gatinoises et les Gatinois de continuer à faire de cette opération un franc succès, succès qui rapporte des dividendes environnementaux et qui a un impact positif sur le compte de taxes des citoyens.

Enfin, je m'en voudrais de ne pas rappeler certaines réalisations dont nous ne pouvons qu'être fiers : l'Orchestre symphonique de Gatineau, le centre sportif et la 45^e Finale des Jeux du Québec de 2010.

Comme dans les années passées, le conseil municipal s'est attelé à la préparation du budget 2012 en ayant pour objectifs :

1. **de poursuivre les investissements dans les infrastructures**
2. **de développer durablement et dans le respect de l'environnement**
3. **de maintenir et d'améliorer les services à la population**
4. **et de maintenir l'impôt foncier à un niveau raisonnable.**

Poursuivre les investissements dans les infrastructures

Comme la plupart des villes québécoises et canadiennes, Gatineau doit relever le défi que représente la mise à niveau de ses infrastructures. Depuis 2006, elle le fait comme aucune autre ville au Québec. Si de 2002 à 2005, l'investissement annuel moyen était de 44 millions de dollars, il devrait dépasser les 90 millions annuellement de 2010 à 2013, une augmentation de plus de 100 %.

Depuis 2006, toutes les nouvelles sources de revenus et une partie du budget de fonctionnement de la Ville sont affectées à la réfection des infrastructures. En 2012, ce seront près 22,5 millions de dollars qui seront ainsi injectés dans les immobilisations, alors qu'en 2005, cela ne représentait que 3 millions.

Concernant les subventions, là encore, le progrès est important. De 2002 à 2005, la Ville a reçu en moyenne 3,6 millions de dollars en subventions des gouvernements supérieurs. De 2006 à 2010, la moyenne annuelle a été multipliée par 10 et a atteint 34,6 millions de dollars, excluant la subvention de 193 millions de dollars pour le Rapibus.

Même si Gatineau a investi massivement dans ses infrastructures, elle a réussi à diminuer le ratio service de la dette / budget. En 2005, le service de la dette accaparait 20 % du budget; en 2012, il ne représente plus que 13 %, une diminution de 35 %.

- Cette année, une somme de 25,7 millions de dollars sera consacrée à la **réfection du réseau routier**, dont 1 million de dollars pour des mesures d'atténuation de la vitesse, 950 000 dollars pour le réseau routier agricole et 675 000 dollars pour la signalisation routière. En ce qui concerne l'asphaltage, les sommes allouées cette année totalisent 15,5 millions de dollars.
- Pour les **réseaux d'aqueduc et d'égouts**, ce sont 10,7 millions de dollars qui seront investis en 2012, montant qui inclut 8,2 millions de travaux subventionnés par le Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM).
- Pour la mise à niveau des **usines de traitement de l'eau potable et des eaux usées**, la Ville de Gatineau pourra de nouveau compter cette année sur un financement stable d'environ 15 millions de dollars provenant du fonds de la taxe fédérale sur l'essence. Après avoir complété la modernisation et l'agrandissement

de l'usine de traitement de l'eau potable du secteur d'Aylmer, Gatineau modernisera celle du secteur de Buckingham. De plus, un million de dollars sera consacré à l'entretien de diverses installations d'eau.

- **L'entretien des édifices municipaux** requiert des sommes importantes. Une enveloppe de 10,1 millions de dollars y sera consacrée, dont 5,3 millions de dollars pour la première phase des travaux de maçonnerie de la Maison du citoyen, travaux qui vont nécessiter des investissements de 12,1 millions de dollars entre 2012 et 2015. Une somme d'un million de dollars sera consacrée à la réfection des toitures; 500 000 dollars, à la mise aux normes de la ventilation de l'édifice Pierre-Papin; 400 000 dollars, à l'accessibilité universelle; un autre 400 000 dollars, à l'entretien des centres communautaires; et 550 000 dollars, à l'entretien des arénas ainsi que 300 000 dollars, à l'entretien préventif de nos immeubles.
- La ville investira également 350 000 dollars dans un **programme d'entretien systématique des luminaires**.
- Le **Programme particulier d'urbanisme (PPU)** permet d'encadrer les interventions au centre-ville de Gatineau. Son financement est assuré par la moitié de l'impôt foncier provenant de la construction de nouveaux édifices d'une valeur de cinq millions de dollars et plus dans les limites du centre-ville. Dès 2013, la Ville pourra compter sur une enveloppe de quatre millions de dollars pour développer le centre-ville. L'autre moitié ira au fonds de développement des communautés qui permettra de financer une partie du nouveau centre multifonctionnel ainsi que des projets d'infrastructures dans les divers districts de la Ville au cours des cinq prochaines années, notamment des centres communautaires, des terrains synthétiques, des parcs, etc.
- La Ville investit 5 millions de dollars pour **l'achat et le remplacement de véhicules et de la machinerie**. Actuellement sur les 415 véhicules, 75 % ont moins de dix ans d'âge. Cet investissement important sera maintenu jusqu'en 2016 et permettra de rajeunir la flotte municipale, tout spécialement le 25 % de véhicules qui ont plus de dix ans d'âge.

Développer durablement et dans le respect de l'environnement

En matière de développement durable et de protection de l'environnement, la Ville de Gatineau n'a cessé d'agir depuis 2005. Je n'en donne que quelques exemples : la politique environnementale, la plantation de plus de 200 000 arbres, les bacs bleus, les bacs bruns, Communauto, le Fonds vert, le conseil municipal sans papier, la protection des milieux humides, le plan d'économie d'énergie dans les édifices municipaux, la construction d'édifices LEED, etc. En 2012, le conseil maintient le rythme.

- La **gestion des matières résiduelles** est un dossier prioritaire pour Gatineau. La population gatinoise a répondu d'une façon exemplaire aux programmes de recyclage et de compostage, permettant ainsi de diminuer le tonnage des matières envoyées à l'enfouissement. Le tarif pour la collecte des matières résiduelles sera réduit de 15,10 dollars, passant de 152,83 dollars à 137,73 dollars, grâce notamment aux efforts des citoyens. Ceci représente une diminution de 0,7 % de la facture de taxes résidentielle médiane.

De plus, en 2012, dans le carrefour environnemental, le centre de tri de Tricentris et un écocentre, deux édifices LEED, ouvriront leurs portes. Grâce à ce nouvel écocentre, Gatineau pourra détourner annuellement 11 000 tonnes métriques de matières résiduelles des sites d'enfouissement.

- Les **parcs et des espaces verts** sont un atout indéniable de la Ville de Gatineau. Dans le cadre du Plan quadriennal des parcs, qui sera adopté ce soir, la Ville maintient, en 2012, son investissement annuel de 3,5 millions de dollars. À cette somme s'ajoute un montant de 1,1 million de dollars pour d'importants travaux de réfection à la piscine extérieure du parc Bisson dans le secteur de Hull. Par ailleurs, les quinze **jardins communautaires et collectifs**, dont profitent plus d'un millier de familles gatinoises, vont recevoir 98 000 dollars en 2012. Quant aux **sentiers récréatifs**, qui sont une des marques distinctives de Gatineau, la Ville y investira 700 000 dollars auxquels s'ajoutent les 300 000 dollars de travaux initialement prévus en 2012 et devancés en 2011.
- La mise en oeuvre du **plan de réduction des gaz à effet de serre** disposera d'une enveloppe de 200 000 dollars. Pour répondre à l'obligation du gouvernement du Québec, Gatineau vise à réduire ses émissions de 15 % d'ici 2015 par rapport à 2009, l'année de référence.
- En matière de développement durable et de protection de l'environnement, le **transport en commun** joue un rôle de premier plan. La Ville de Gatineau est déterminée à fournir un transport public à la hauteur des attentes de la population. En 2012, la quote-part de la Ville à la Société de transport de l'Outaouais (STO) est majorée de 3,7 millions de dollars. Elle dépasse maintenant les 45 millions de dollars, montant qui inclut 2,3 millions de dollars pour le Rapibus.
- Créé en 2005, le **Fonds vert**, dans lequel la Ville verse annuellement 350 000 dollars, sert à financer des projets environnementaux. Les activités mises de l'avant contribuent à créer un environnement meilleur pour la population gatinoise. En 2012, ce fonds permettra, entre autres, de bonifier de 100 000 dollars le programme de réduction des gaz à effet de serre. Toujours dans un souci de protection de l'environnement, la Ville prévoit par ailleurs une somme annuelle de 300 000 dollars pour soutenir les actions prévues à la politique environnementale.

Des services maintenus et améliorés

Encore cette année, le conseil fait du maintien et de l'amélioration des services une de ses priorités. Depuis dix ans, les Gatinoises et les Gatinois ont pu bénéficier de services améliorés grâce à des bonifications de plus de 20 millions de dollars. À ce chapitre, le budget 2012 prévoit une somme de 2 millions de dollars qui vont notamment aux plans d'action des politiques sociale, culturelle, du patrimoine et du plein air ou, encore, à l'entretien des patinoires extérieures.

La Ville privilégie toujours un contact direct avec les citoyens, notamment grâce à son site Web et au service 3-1-1. Ce service, créé en 2005, a été une première au Québec et connaît un succès retentissant. En moyenne, 850 appels sont acheminés chaque jour au 3-1-1, ce qui permet aux citoyens de communiquer rapidement avec le personnel de la Ville.

Ces efforts sont appréciés des Gatinoises et des Gatinois : les sondages démontrent en effet que les résidants affichent un taux de satisfaction élevé, dans une proportion de 7,4 sur une échelle de 10 en ce qui touche aux services offerts par la Ville, et de 7,7 pour le service à la clientèle. Le conseil municipal entend maintenir et même augmenter ce taux de satisfaction.

- La population attache beaucoup d'importance au **déneigement** des rues et des trottoirs. La Ville ne ménage aucun effort pour offrir un service de qualité. Les quelque 15 millions de dollars qui y sont consacrés permettront d'assurer un service optimal.
- La **réduction de la limite de vitesse dans les quartiers à 40 km/heure** vise à rendre nos rues plus sécuritaires. Cette action fait écho à de nombreuses plaintes des citoyens concernant la vitesse dans les quartiers. Une somme de 62 000 dollars y est affectée en 2012.
- Le **logement social et la rénovation domiciliaire** se partageront 4,2 millions de dollars au cours de l'exercice 2012. De cette somme, 3,1 millions de dollars iront à la construction de 175 logements sociaux par l'entremise du programme Accès Logis. Gatineau réitère sa volonté de financer 700 nouveaux logements abordables d'ici la fin de 2013, et compte sur l'appui de la Société d'habitation du Québec pour y parvenir. En plus de cet investissement, Gatineau verse 1,1 million de dollars à l'Office municipal d'habitation pour le logement abordable. Pour ce qui est de la rénovation domiciliaire, la Ville injecte, en 2012, 1,1 million de dollars dans le programme Rénovation Québec, un programme tripartite qui représente des investissements combinés de plus de 3 millions de dollars en

rénovation. Quant à la politique d'habitation, elle recevra 175 000 dollars pour la mise en œuvre de son plan d'action.

- Afin de satisfaire aux exigences fixées par le gouvernement du Québec, le déploiement du **schéma de couverture de risques en incendie (SCRI)** se poursuit avec des investissements de 1,3 million de dollars. À terme, Gatineau aura investi pas moins de 43 millions de dollars dans ses équipements et ses infrastructures d'incendie. Le Service de sécurité incendie bénéficie cette année d'un budget de 31,6 millions de dollars afin d'assurer aux citoyens de Gatineau un service de protection incendie de grande qualité.
- Adopté en mai 2010 afin de se conformer à la *Loi sur la police* du ministère de la Sécurité publique, le **plan d'organisation policière** reçoit 1,5 million de dollars. À terme, ce sont 5,5 millions de dollars qui seront investis dans la sécurité des citoyens. Cette année, le budget du Service de la sécurité publique atteint 58,5 millions de dollars.
- Le programme de prévention **des tags et des graffitis** a permis à Gatineau de réduire de plus de 60 % les méfaits reliés aux tags et aux graffitis. Ce programme offre du soutien aux propriétaires victimes de méfaits. Une somme de 352 000 dollars y sera consacrée dans ce budget.
- En 2012, la Ville commencera la première phase de développement d'une centaine de terrains industriels qui demanderont des investissements de l'ordre de 20 millions. De plus, la Ville continue à soutenir l'**aéroport de Gatineau** en y injectant une somme de 385 000 dollars et ainsi maintenir cette importante infrastructure pour le développement économique de notre ville.
- Une somme de 816 000 dollars servira à la mise en œuvre de la **politique de développement social**. Les actions qui découlent de cette politique adoptée l'année dernière visent, entre autres, à promouvoir l'équité et l'accessibilité et à lutter contre la pauvreté.
- La nouvelle **politique du patrimoine** ainsi que le renouvellement de la **politique culturelle** se partageront une somme de 356 000 dollars pour leur mise en œuvre en 2012. Les services reviendront au conseil en début d'année pour valider les actions à prioriser.
- Un montant de 193 000 dollars sera ajouté à l'entretien des patinoires extérieures en 2012 afin d'améliorer l'offre de service partout sur le territoire gatinois. La **politique du plein air** bénéficiera, elle, d'un budget de 50 000 dollars. Ces sommes vont permettre à la Ville de réaliser des interventions ciblées.
- La Ville de Gatineau augmente son appui à **Bal de Neige**, et devient partenaire à part entière dans l'organisation des activités du parc Jacques-Cartier en y injectant

une somme supplémentaire de 139 000 dollars, pour un total de 480 000 dollars en argent et services.

- Dans la même veine, la Ville consacra 152 000 dollars de plus à son programme de **soutien aux fêtes, festivals et événements**. Il s'agit d'un appui financier, technique et promotionnel. Cette aide vise, entre autres, à faire de Gatineau une destination touristique quatre saisons.

Maintenir à un niveau raisonnable l'impôt foncier

En préparant le budget 2012, mes collègues et moi avons la délicate tâche de trouver un équilibre entre le maintien et la bonification des services, le renouvellement des infrastructures à court et moyen termes et, en contrepartie, l'instauration d'une hausse de taxes raisonnable.

Pour l'année 2012, le conseil municipal de la Ville de Gatineau adopte un budget équilibré de 491 303 000 dollars, en hausse de 6 % en regard du budget 2011. Les augmentations les plus significatives touchent :

- la **masse salariale** (8,7 millions de dollars)
- la **quote-part au transport en commun** (3,7 millions de dollars)
- le **fonds dédié aux infrastructures (1 %)** (3,2 millions de dollars)
- les **bonifications de services** (2 millions de dollars)
- les **nouvelles normes et obligations légales** (1,8 million de dollars)
- la **hausse de la TVQ** (1,7 million de dollars)
- le **plan d'organisation policière** (1,5 million de dollars)
- la **croissance de la ville** (1,4 million de dollars).

Le Programme triennal d'immobilisations (PTI) de 2012, 2013 et 2014 prévoit des investissements de l'ordre de 247,5 millions de dollars. Une somme de 82,7 millions de dollars est inscrite pour l'année 2012.

Pour une sixième année consécutive, la Ville n'a pas utilisé le surplus anticipé de l'exercice 2011 pour équilibrer le budget de 2012. Le conseil municipal fait sienne cette pratique de saine gestion financière qui s'inscrit à l'enseigne de l'efficacité et de la prudence.

Grâce à la diminution du tarif pour la gestion des matières résiduelles, qui représente une baisse moyenne de 0,7 % du compte de taxe, l'augmentation moyenne de l'impôt foncier du secteur résidentiel sera de 2,2 %. L'objectif de maintenir l'augmentation sous celle de l'Indice des prix à la consommation (IPC) est atteint puisque le taux d'inflation était de 2,7 % en octobre dans la région.

Sur ces 2,2 %, 1,2 % ira au budget de fonctionnement et aux améliorations de services, alors que l'autre 1 %, soit une somme de 3,2 millions de dollars, sera dédié à la réfection

de nos infrastructures. Chaque année, lors du discours sur la situation financière, il sera fait état de l'utilisation de ce nouveau fonds.

J'aimerais préciser que depuis 2006, parmi les dix grandes villes québécoises, Gatineau est celle dont l'impôt foncier a le moins augmenté, selon une enquête de *La Presse* du 18 novembre 2011. Alors que la moyenne d'augmentation est de 17,5 %, avec des sommets de 19,9 % et 25,9 %, l'impôt foncier n'a augmenté à Gatineau que de 12,2 % sur 6 ans.

Toujours dans l'objectif de maintenir l'augmentation de l'impôt foncier à un niveau raisonnable et d'augmenter nos investissements dans les infrastructures, il y aura en 2012 révision des programmes et services municipaux afin de s'assurer de leur efficience.

Conclusion

La première décennie de Gatineau a été ponctuée de belles réalisations, d'événements mémorables, d'idées novatrices et de moments remarquables. Si un mot pouvait résumer les dix dernières années à Gatineau, ce serait sûrement « croissance ».

Tant au niveau démographique, économique, culturel, environnemental que sportif et social, Gatineau a bâti de solides bases et a tracé la voie à suivre pour la nouvelle décennie qui s'annonce tout aussi passionnante.

Gatineau devrait voir sa population croître pour dépasser les 300 000 citoyens d'ici 15 ans; 2700 nouvelles entreprises verront le jour à Gatineau dans les prochaines années; le projet Destination Gatineau et la revitalisation du centre-ville devraient permettre à la Ville de bonifier son offre touristique et de devenir un point d'attraction majeur; l'implantation de nouveaux écocentres permanents fera de Gatineau un leader en matière environnementale; l'arrivée d'un nouveau centre multifonctionnel combiné au centre sportif fera de Gatineau un haut lieu de rassemblement sportif au Québec et, finalement, la bonification des nombreux programmes municipaux permettra de maintenir cette qualité de vie qui fait la réputation de Gatineau à travers le pays.

Nous pouvons envisager la deuxième décennie de Gatineau avec optimisme. Il faut toutefois surveiller de très près les choix budgétaires que nous ferons, afin de répondre aux besoins actuels et futurs des citoyennes et des citoyens. Il faut trouver de nouvelles façons de financer la mise à jour des infrastructures gatinoises, puisque les revenus de la Ville proviennent actuellement à 80 % de l'impôt foncier. Le renouvellement et la bonification du pacte fiscal avec le gouvernement du Québec et un nouveau plan d'infrastructures à long terme du gouvernement fédéral sont des outils qui permettront à Gatineau, comme à bien d'autres villes au Québec, de progresser et de rénover ses infrastructures tout en gardant l'impôt foncier à un niveau raisonnable.

Gatineau est une ville dynamique et inspirante qui évolue au rythme de ses réalisations. Une chose est sûre, c'est que ces dix dernières années ont été marquées par les efforts, le dévouement et la passion des employés de la Ville de Gatineau, de ses élus, de ses

bénévoles ainsi que de ses citoyennes et de ses citoyens. En maintenant cet esprit de collaboration, nous allons garder Gatineau sur la voie de la prospérité pour les dix prochaines années.

Merci.